

Comment fonctionne l'Incubateur agro ?

L'Incubateur agro donne accès à un espace pour développer ton projet agricole en production maraîchère.

Il y a 4 emplacements en location disponible pour chaque site. La location est d'une durée de 1 à 5 ans et un contrat d'entente de location est signé entre les deux parties, soit la MRC de Montmagny et l'incubé.

La superficie allouée pour chaque projet au jardin peut être de quelques mètres à un maximum de 2000 mètres carrés. La période de production au jardin est de mai à octobre.

Selon le projet de l'incubé, une partie de la serre lui est attribuée. La période de production dans la serre est d'avril à novembre.

Différents outils sont mis à la disposition des incubés :

- Outils manuels : pelle, fourche, râteau, bêche, tuyau d'arrosage, semoir Jang avec accessoire, etc.
- Outils mécaniques : BCS (tracteur à 2 roues) avec accessoire
 - Herse rotative
 - Bêcheuse
 - Charrue rotative
 - Tondeuse à fléau

Un service d'accompagnement agronomique est offert. L'objectif est de fournir un service de proximité sur les sujets liés à la production maraîchère.

Les candidats ciblés sont des personnes âgées de 18 ans et plus, possédant une formation et/ou une expérience en agriculture.

Les candidats intéressés doivent remplir un questionnaire et présenter une ébauche détaillée de leur projet ou être en processus d'élaboration d'un plan d'affaires. Il peut être en cours de réalisation et/ou être en processus de démarrage d'entreprise en culture maraîchère.

Les périodes d'inscription ont lieu d'octobre 2022 à février 2023.

Chaque questionnaire reçu sera évalué minutieusement et les candidats passeront une entrevue avec les responsables de L'Atelier agricole pour présenter leur projet.

Intéressé? Complète le formulaire en ligne <https://fr.surveymonkey.com/r/Atelieragricole>

Pour toute question à propos du service d'Incubateur agro ou du processus de sélection, n'hésite pas à nous contacter à mlagace@montmagny.com